



Les quatre projets de homes plébiscités par les Gruériens

Avec une moyenne de 82,6% de bulletins favorables, les quatre projets d'EMS en Gruyère, d'un coût de 136 millions de francs, ont été largement soutenus par la population.

VALENTIN CASTELLA

EMS. La population gruérienne a largement approuvé les quatre projets de homes soumis au référendum obligatoire. Pour un total de 136 millions de francs, de nouveaux établissements seront construits à Pringy (33,5 millions), Vuadens (48,3 millions), Sorens (32 millions) et Charmey (22 millions). Les citoyens du district ont, en moyenne, soutenu ces projets (votés séparément) à 82,6%. Le taux de participation s'est situé à 43%.

Les communes les plus enthousiastes ont été Vuadens (88% de votes favorables), Gruyères (86%) et Sorens (86%). Soit autant de villages concernés par l'un des quatre projets. Bulle a suivi avec 85% de voix positives. Sâles s'est montrée la moins convaincue avec 73%. Ses résidents devront en effet déménager à Vuadens dès que le nouveau site sera opérationnel. La Roche et Vaulruz (74%) terminent également en queue de peloton.

Un résultat «historique»

Président du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG), le préfet Vincent Bosson estime logique que les nouveaux bulletins négatifs récoltés dans les



Réunis en conférence de presse dimanche après la proclamation des résultats, Bertrand Oberson (*de g. à dr.*), chef de projet au RSSG, Patrick Vallat, coordinateur, Vincent Bosson, préfet et président du RSSG, ainsi que David Contini, directeur du RSSG, se sont montrés très satisfaits du soutien massif des Gruériens. ANTOINE VULLIQUOT

urnes. «Lors de chaque votation, des gens sont contre. C'est normal. De plus, en ne proposant pas un vote global, le régionalisme a joué un rôle. Ce résultat reste toutefois historique avec un taux d'acceptation de 82% pour un montant total de 136 millions.»

Réunis dimanche avec les syndicats des communes concernées et les dirigeants du RSSG, le préfet n'a pas caché sa satisfaction: «Nous vivons l'un des jours les plus marquants dans l'évolution de la vie des seniors. Les citoyens ont validé la vision Ho-

rizon 2030, qui servira de fil rouge au RSSG.»

Selon le préfet, les citoyens ont pris en compte la «vétusté relative de certains établissements et le vieillissement démographique». Car Vincent Bosson l'a rappelé, les EMS concernés

terminer leur vie comme s'ils étaient à la maison. «Les chambres se transformeraient en logement.»

Au niveau de la planification, le coordinateur Patrick Vallat annonce que les études préalables concernant Vuadens et Sorens seront prêtes d'ici à la fin de l'année, celles de Pringy et Charmey le printemps prochain. Pour rappel, l'utilisation des sites de Vuadens et de Sorens est prévue pour 2026, celle de Charmey pour 2028 et celle de Pringy pour 2029. Au total, en comptant les homes qui continueront d'accueillir des résidents (Bulle, Villars-sous-Mont et Broc), le district disposera de 601 lits.

A noter encore que Châtel-sur-Montsalvens (89,5%), Crésuz (86,6%), Val-de-Charmey (85,4%) et Bellegarde (88,7%) ont aisément accepté le projet d'appartements protégés, d'un coût de 5 millions. ■

«Nous vivons l'un des jours les plus marquants dans l'évolution de la vie des seniors.»

VINCENT BOSSON

ne sont «plus adaptés». Ainsi, les nouveaux sites permettront aux futurs pensionnaires, qui intègrent aujourd'hui les différentes institutions en moyenne à partir de 85 ans, de

Glâne

La fédération reste encore active

POMPIERS. La Fédération glânoise des sapeurs-pompiers (FGSP) a décidé de ne pas prononcer sa dissolution. «Vendredi à Siviriez, nous avons retiré ce point du tractand de l'assemblée des délégués», explique le président Yann Pichon, contacté par téléphone. Un changement de statut devait entériner la cessation des activités à la fin de l'année.

Avec la nouvelle Loi sur la défense incendie et les secours, la FGSP n'a plus sa raison d'être en tant que telle, tout comme les deux autres fédérations du Sud, qui ne sont pas encore dissoutes. «Comme nous sommes en tractation avec celles-ci pour créer quelque chose de nouveau, nous voulons donc garder notre légitimité pour mener ces discussions, même au-delà du 31 décembre.»

L'idée est de voir quelles tâches ne sont pas réglées dans la loi et peuvent encore être réalisées en dehors du bataillon. Yann Pichon donne l'exemple de la gestion des jeunes sapeurs-pompiers ou du soutien des sapeurs-pompiers dans leurs relations avec leur employeur ou leur société. «Certains ont aussi parlé de la formation lors de l'assemblée. Mais ça, ce n'est clairement plus possible. Par contre, on aimerait aussi mettre en place un genre de «commission du personnel». Un organe qui permettrait de se faire entendre du bataillon et de la hiérarchie et d'avoir quelqu'un de neutre autour de la table.»

L'assemblée de samedi a aussi permis de rattraper le retard dû au Covid et notamment de valider les comptes des années 2020 et 2021. XS

	Crédit de 22 000 000 de francs pour la construction de l'EMS à Charmey		Crédit de 33 500 000 de francs pour la construction de l'EMS à Pringy		Crédit de 32 000 000 de francs pour la construction de l'EMS à Sorens		Crédit de 48 300 000 de francs pour la construction de l'EMS à Vuadens		Crédit d'investissement pour la transformation de l'ancienne partie du home de la Vallée de la Jagne en appartements protégés	
	OUI %	NON %	OUI %	NON %	OUI %	NON %	OUI %	NON %	OUI %	NON %
Bas-Intyamont	83,05	16,95	87,83	12,17	83,62	16,38	84,19	15,81		
Botterens	77,86	22,14	76,87	23,13	75,09	24,91	76,79	23,21		
Broc	82,56	17,44	83,99	16,01	79,12	20,88	79,68	20,32		
Bulle	85,21	14,79	85,86	14,14	84,05	15,95	85,43	14,57		
Châtel-sur-Montsalvens	91,16	8,84	81,56	18,44	83,82	16,18	79,41	20,59	89,47	10,53
Corbières	80,17	19,83	82,35	17,65	80,56	19,44	77,21	22,79		
Crésuz	86,39	13,61	83,54	16,46	81,48	18,52	81,53	18,47	86,59	13,41
Echarlens	83,83	16,17	83,33	16,67	68,32	31,68	84,64	15,36		
Grandvillard	81	19	88,10	11,90	81,05	18,95	79,55	20,45		
Gruyères	86,37	13,63	90,70	9,30	85,40	14,60	84,91	15,09		
Hauteville	82,67	17,33	83,63	16,37	81,86	18,14	78,67	21,33		
Haut-Intyamont	75,63	24,37	81,31	18,69	76,25	23,75	77,34	22,66		
Jaun/Bellegarde	85,71	14,29	78,97	21,03	80,09	19,91	77,57	22,43	88,72	11,28
La Roche	73,83	26,17	73,99	26,01	75,85	24,15	72,91	27,09		
Le Pâquier	81,53	18,47	86,03	13,97	83,33	16,67	82,97	17,03		
Marsens	82,55	17,45	83,10	16,90	86,13	13,87	82,86	17,14		
Morlon	80,06	19,94	80	20	77,53	22,47	76,83	23,17		
Pont-en-Ogoz	83,78	16,22	84,05	15,95	88,61	11,39	82,50	17,50		
Pont-la-Ville	82,31	17,69	81,40	18,60	82,95	17,05	80,00	20,00		
Riaz	79,15	20,85	80,08	19,92	80,20	19,80	80,65	19,35		
Sâles	69,44	30,56	75,65	24,35	73,19	26,81	74	26		
Sorens	85,17	14,83	86,28	13,72	89,63	10,37	84,88	15,12		
Val-de-Charmey	84,66	15,34	83,24	16,76	83	17	82,12	17,88	85,36	16,64
Vaulruz	73,16	26,84	74,14	25,86	73,56	26,44	77,44	22,56		
Vuadens	88,15	11,85	87,25	12,75	87,59	12,41	89,38	10,62		